

Question écrite du 16 mai 2023 de Mme et MM. Yasmine Menétrey, Daniel Sormanni et Christian Steiner: «L'école de police cantonale doit revenir à Genève, au CFPS, pour 2025».

Sachant que les agents de la police municipale (APM) sont formés au Centre de formation de la police et des métiers de la sécurité (CFPS), qui doit prochainement être certifié ISP (Institut suisse de police) afin de pouvoir délivrer des brevets fédéraux aux futurs aspirants policiers, la question est: que vont devenir nos APM, sachant qu'ils sont les seuls en Suisse à ne pas être titulaires du brevet fédéral, qui leur permettrait d'être enfin formés comme toutes les autres polices municipales de Suisse?

La Suisse encourage les formations reconnues, dans le but de permettre une mobilité professionnelle dans tout le pays.

On demande aux aspirants APM d'avoir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou un équivalent pour entrer à l'école mais à la sortie ils n'ont aucun certificat ou diplôme reconnu en Suisse.

Dès lors, allez-vous demander au Canton que nos APM puissent être formés avec les futurs policiers cantonaux tout en restant dans la spécificité de la police de proximité?